

Règlement du jeu de grattage distribué par La Pacifique des Jeux dénommé « 20XCASH »

Article 1 Cadre Juridique

Le présent règlement particulier est pris en complément du règlement général des jeux de grattage de La Pacifique des Jeux publié au JOPF et sur www.pdj.pf, dont les dispositions s'appliquent au présent jeu. Le présent règlement s'applique aux émissions et codes jeux du jeu « 20XCASH » visés dans les avis correspondants.

Article 2 Emissions de tickets et prix du jeu « 20XCASH »

Chaque émission de tickets est répartie en blocs de 250 000 tickets. Le prix de vente du ticket est fixé à 500 F.CFP.

Article 3 Lots du jeu « 20XCASH »

Pour chaque bloc, le tableau de lots est le suivant :

Nombre de lots	Montant du lot	Total
2 lots de	5.000.000 F.CFP	10.000.000 F.CFP
2 lots de	1.000.000 F.CFP	2.000.000 F.CFP
7 lots de	100.000 F.CFP	700.000 F.CFP
100 lots de	10.000 F.CFP	1.000.000 F.CFP
4 000 lots de	5.000 F.CFP	20.000.000 F.CFP
30 000 lots de	1.000 F.CFP	30.000.000 F.CFP
42 000 lots de	500 F.CFP	21.000.000 F.CFP
76 111 lots formant un total de		84.700.000 F.CFP

Le montant de chaque lot indiqué dans le tableau ci-dessus correspond au lot global du ticket et peut correspondre dans certains cas à un cumul de gains sur un même ticket.

Article 4 Description du jeu « 20XCASH »

4.1. Le ticket comporte deux zones de jeu réparties comme suit :

- une zone de jeu dénommée « Vos numéros » composée de vingt étoiles,
- une zone de jeu dénommée « Numéros gagnants » composée de cinq pièces d'or,

4.2. Les éléments inscrits sous la couche grattable de la zone de jeu « Numéros gagnants » sont cinq numéros, avec leur transcription en lettres ou en lettres et chiffres.

Les éléments inscrits sous la couche grattable de la zone de jeu « Vos numéros » sont vingt numéros avec leur transcription en lettres. A chaque numéro est associée une somme en francs CFP avec sa transcription en lettres ou en lettres et chiffres.

Sous la couche grattable de la zone « Vos numéros » les joueurs pourront éventuellement découvrir un coefficient multiplicateur avec sa transcription en lettres, parmi les coefficients suivants : X2, X5, X10 ou X20, à l'exclusion de tout autre coefficient.

Ils pourront aussi éventuellement découvrir le symbole « laurier » tel que représenté dans les règles du jeu du ticket.

Les numéros figurant sous la couche grattable des deux zones de jeu ne peuvent être que des numéros de la liste suivante : 1, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40 à l'exclusion de tout autre numéro. Chacun de ces numéros ne peut pas figurer plus d'une fois au sein de la même zone de jeu.

Les montants en francs associés aux numéros de la zone de jeu « Vos Numéros », ne peuvent être que des montants de la liste suivante : 500F, 1.000F, 2.000F, 5.000F, 10.000F, 100.000F, 500.000F, 1.000.000F à l'exclusion de tout autre montant

4.3. Le joueur gratte la zone de jeu « Vos numéros » et découvre les vingt numéros et les sommes en francs CFP associées.

Un coefficient multiplicateur ou le symbole « laurier » peuvent s'y trouver, selon les modalités mentionnées à l'article 4.2. Il gratte ensuite la zone de jeu « Numéros gagnants » et découvre cinq numéros selon les modalités mentionnées à l'article 4.2.

S'il découvre, parmi les vingt numéros inscrits dans la zone de jeu « Vos numéros », un ou plusieurs numéro(s) identique(s) à un ou plusieurs numéro(s) inscrit(s) dans la zone de jeu « Numéros gagnants », le ticket est gagnant et le joueur gagne la ou les somme(s) en francs CFP associée(s) au(x) numéro(s) découvert(s) dans la zone de jeu « Vos numéros » identique(s) au(x) numéro(s) de la zone de jeu « Numéros gagnants ».

Si le joueur découvre un coefficient multiplicateur dans la zone « Vos numéros », alors il multipliera ses gains éventuels.

Si le joueur découvre le symbole « laurier » dans la zone « Vos numéros », alors il remportera 100.000 F.CFP.

4.4. Le ticket est perdant dans tous les autres cas.

Fait à Papeete, le 13 novembre 2023,

Par délégation de la Présidente-Directrice
Générale de La Française des jeux

Le Directeur Général de La
Pacifique des jeux

Charles LANTIERI

Thierry GABARRET